

## Raccordement d'un chauffe-eau électrique

Lors du raccordement électrique de votre chauffe-eau résidentiel électrique, il est obligatoire d'utiliser les fils rouge et noir installés par le fabricant sur le thermostat et de venir s'y raccorder en utilisant des connecteurs à visser (marrettes) appropriés (voir Illustration 1). Il est interdit en tout temps de retirer les fils installés par le fabricant et de se brancher directement sur le thermostat. Ces fils sont différents de ceux communément utilisés dans le domaine de la construction résidentielle et, par conséquent, les retirer pourrait constituer un potentiel danger pour la sécurité. De plus, toute altération au filage interne du chauffe-eau risque de causer des dommages aux différentes composantes électriques, qui ne seront pas couvertes par la garantie du fabricant.

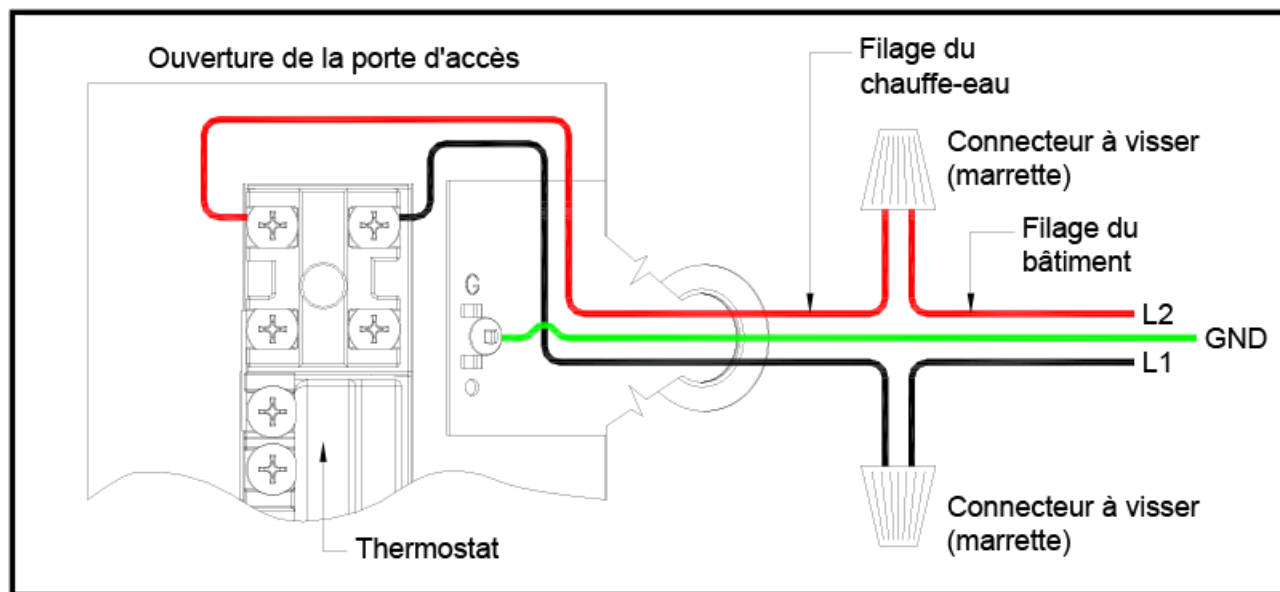


Illustration 1